

Toulouse, le 06 octobre 2022

CONSEIL DE DEPARTEMENT PLENIER

SCIENCES DE L'EDUCATION  
ET DE LA FORMATION  
05/10/2022

RELEVÉ DE DECISIONS

Présents : L. Aussel, C. Bèges, I. Benito, R. Bonasio(P), V. Bordes(P),  
D. Broussal, S. Dizy(P), C. Labénère, Y. Marceny, L. Pasa(P),  
J.F. Marcel (P), A. Thomas

Invités : S. Ragano, Directeur Dpt. SEF,  
C. Aït-Ali, Directeur-Adjoint, Dpt SEF,  
M.F. Carnus, Administratrice Provisoire SUAPS,  
M. Espoune, Administrateur Provisoire Adjoint SUAPS

Absents : P. Deregnacourt, C. Longuet, L. Talbot,

ORDRE DU JOUR

- Modalités de contrôle des connaissances (MCC) – Dépt. SEF et SUAPS – Vote
- Les capacités d'accueil : parcours de licence 1, parcours licence 2 - Professorat des écoles, licence pro, master 1 (cf. onglets correspondants dans le fichier) - Vote
- Les critères Parcoursup - Vote
- Les attendus master - Vote
- Questions diverses

I - Modalités de contrôle des connaissances (MCC) - Dpt. SEF et SUAPS

1) Modalités de contrôle des connaissances (MCC) - SUAPS

- MCC Options Licence et options Master

Les trois unités d'enseignement relevant du SUAPS sont présentées par l'administrateur provisoire adjoint du service. Les conseillers sont ensuite appelés à s'exprimer puis il est procédé au vote.

Vote :

- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention : 2
- Contre : 0
- Pour : 9

2) Modalités de contrôle des connaissances (MCC) - Dpt. SEF

Le directeur du département SEF présente le travail préparatoire qui a conduit à l'élaboration des MCC du département. Pour la licence et le master, en particulier, un fichier excel de synthèse a été constitué. Celui-ci reprend l'intégralité des MCC qui seront diffusées auprès des étudiants et permet un contrôle systématique des informations légales qui doivent y apparaître. Les conseillers sont ensuite appelés à s'exprimer puis il est procédé au vote.

- MCC Licence Professionnelle

Vote :

- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention : 1
- Contre : 0
- Pour : 10

- MCC Licence

Vote :

- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 11

- MCC Master

- Vote :
- Ne prend pas part au vote : 0
  - Abstention : 1
  - Contre : 0
  - Pour : 10

II - Les capacités d'accueil : parcours de licence 1, parcours licence 2 - Professorat des écoles, licence pro, master 1 (cf. onglets correspondants dans le fichier)

Le directeur du département SEF présente les capacités d'accueil, les critères Parcoursup et les attendus master du département. Par rapport à ce qui a été voté l'année dernière, aucune modification n'est proposée pour les capacités d'accueil et Parcoursup. En ce qui concerne les attendus master, deux attendus du master PEJ ont été précisés par les responsables du parcours. Les conseillers sont ensuite appelés à s'exprimer puis il est procédé au vote.

- Capacités d'accueil

- Vote :
- Ne prend pas part au vote : 0
  - Abstention : 0
  - Contre : 0
  - Pour : 11

- Critères Parcoursup

- Vote :
- Ne prend pas part au vote : 0
  - Abstention : 0
  - Contre : 0
  - Pour : 11

- Attendus Master

- Vote :
- Ne prend pas part au vote : 0
  - Abstention : 0
  - Contre : 0
  - Pour : 11

III - Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 14h10.

Le Directeur du département  
Sciences de l'Education et de la Formation



Serge RAGANO